

DOSSIER DE PRESSE

Comité de suivi des fonds européens

Vendredi 10 novembre 2017

PROGRAMMES EUROPEENS

2007-2013 et 2014-2020

Le comité de suivi (CS) se réunit une à deux fois par année. C'est une instance partenariale large de discussion qui rassemble les autorités européennes, nationales et régionales et qui veille à la qualité et à l'efficacité de la mise en œuvre des programmes européens

Suite à l'adoption des différents programmes européens FEDER- FSE, FEADER et FEAMP, il s'agit du quatrième comité de suivi des programmes européens 2014-2020.

Le CS du 10 novembre 2017 fera le point principalement sur:

- Les programmes européens 2014-2020 (Programme Opérationnel FEDER FSE Région Programme opérationnel FSE Etat- Programme de Développement Rural de la Guadeloupe FEADER- Programme Opérationnel FEAMP- Programme Opérationnel CTE).
- La clôture des programmes européens 2007-2013 par fonds (FEDER, FSE, FEADER et FEP).

Composition des délégations européenne et nationale :

Agnes LINDEMANS-MAES	DG REGIO – Commission européenne- Chef d'unité France
Pierre DIRLEWANGER	DG REGIO – Commission européenne- Rapporteur géographique
Andrea MANCINI	DG EMPLOI– Commission européenne- Rapporteur géographique
Barbara LUECKE	DG AGRICULTURE- Commission européenne- Chef d'unité France
Christophe CAZANAVE-PIN	DG AGRICULTURE– Commission européenne- Rapporteur géographique
Maya NAKACH	Ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social/DGEFP
Oudi SERVA	Ministère des outre-mer



LES FONDS EUROPÉENS

Si certaines politiques de l'union européenne sont gérées directement au niveau européen, d'autres sont déléguées aux niveaux national et régional pour une plus grande efficacité. Dans ce cadre, l'union européenne confie aux états membres la gestion d'une partie de ses crédits rassemblés sous l'appellation générique « fonds européens structurels et d'investissement (FESI) »

4 FONDS SONT CONCERNÉS :

FEDER

Fonds Européen de Développement Régional : il aide au financement des projets liés à l'innovation, les TIC, la compétitivité des entreprises, l'énergie et l'environnement

FSE

Fonds Social Européen : il aide au financement des projets liés à l'emploi, la formation et à l'insertion des publics en difficulté

FEADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : il aide au financement des projets liés à l'agriculture et au développement rural

FEAMP

Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche : il aide au financement des projets liés à la pêche et à l'aquaculture

Les programmes européens 2014-2020

Les fonds européens de la Politique de Cohésion de l'Union européenne visent à réduire les écarts de développement entre les régions dans un objectif de cohésion économique, sociale et territoriale. Cette politique est mise en œuvre par période de programmation de 7 ans au moyen de quatre fonds : le fonds européen de développement régional (FEDER), le fonds social européen (FSE), le fonds européen agricole de développement rural (FEADER) et le fonds européen pour la pêche (FEAMP).

Il s'agit de la 5^{ème} génération de programmes européens dont bénéficie la Guadeloupe pour le développement de son économie. L'Europe est ainsi présente dans le quotidien des Guadeloupéens depuis déjà 26 ans !

Par rapport aux deux dernières périodes de programmation la Guadeloupe bénéficie d'enveloppes financières en hausse ; +15% par rapport à 2000/2006 et +10,6% par rapport à 2007/2013.



EN GUADELOUPE, LES FINANCEMENTS EUROPÉENS
REPRÉSENTENT PLUS DE

1 MILLIARD D'EUROS

DONT :

★ **522 MILLIONS D'EUROS**
pour le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

★ **254 MILLIONS D'EUROS**
pour le Fonds Social Européen (FSE)

★ **171 MILLIONS D'EUROS**
pour le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

★ **65 MILLIONS D'EUROS**
pour la Coopération Territoriale Européenne (CTE)

★ **9 MILLIONS D'EUROS**
pour le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)

★ **20 MILLIONS D'EUROS**
pour la compensation des surcoûts pour la pêche

Programmes FEDER- FSE

Un programme opérationnel FEDER-FSE est géré par le conseil régional. Il est financé par des fonds FEDER et FSE.

Un autre programme opérationnel FEDER-FSE est géré par l'Etat. Il est financé par le FSE (le financement FEDER concernant uniquement le territoire de Saint- Martin).

Ces deux programmes opérationnels s'inscrivent dans la stratégie Europe 2020, qui entend promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive.

Pour rappel, la stratégie Europe 2020 fixe des objectifs ambitieux à atteindre à l'horizon 2020 dans cinq domaines :

- **Emploi** : 75% de la population âgée de 20 à 64 ans devrait avoir un emploi.
- **Innovation** : 3% du PIB de l'UE devraient être investis dans la recherche et le développement (R&D).
- **Changement climatique** : les objectifs 20/20/20 en matière de climat et d'énergie devraient être atteints (réduction de 20% de la consommation d'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre et inclusion de 20% d'énergies renouvelables).
- **Education** : le taux d'abandon scolaire devrait être ramené à moins de 10%, et au moins 40% de la population âgée de 30 à 34 ans devrait avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent.
- **Pauvreté** : la pauvreté devrait être combattue de façon qu'au moins 20 millions de personnes ne soient plus menacées par le risque de pauvreté et d'exclusion.

Avec ces nouveaux programmes FEDER FSE en Guadeloupe dédiés à la compétitivité et à l'emploi, ce sont **757.2 M€ de fonds** européens qui bénéficient aux Guadeloupéens.

Ils contribueront au renforcement de la compétitivité des PME en favorisant les échanges entre le monde de l'entreprise et les acteurs de la recherche, et en promouvant l'offre de financement et l'accompagnement de l'innovation pour pérenniser ces entreprises. Par ailleurs, ils permettront d'étendre la couverture du Très Haut Débit (THD) à l'ensemble du territoire et s'attacheront à réduire les coûts de cette offre.



Il s'agit également d'assurer le rattrapage des infrastructures essentielles à la vie des guadeloupéens : santé, bien-être des populations, développement économique et protection de l'environnement, tels que les réseaux d'assainissement et les centres de traitement des déchets, mise aux normes antisismiques des bâtiments publics : la Guadeloupe vise à mettre en conformité les stations d'épuration, réhabiliter les réseaux et optimiser les infrastructures d'assainissement, trouver les outils de valorisation des déchets...

L'allocation spécifique Régions Ultra Périphériques (RUP) contribuera à renforcer le bâti contre les risques sismiques et à mener des études dans ce domaine.

Les programmes contribuent à lutter contre le chômage en particulier celui des jeunes en accompagnant la population au cours de leur parcours éducatif ou de la formation continue afin de leur offrir des formations adaptées et de les orienter vers les secteurs les plus porteurs pour l'avenir (tourisme, biodiversité, ...). La lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire ainsi que la promotion de l'égalité femme/homme constituent des priorités pour ces territoires.

Les programmes FEDER- FSE se déclinent en 16 axes prioritaires

Axes prioritaires	Fonds	Montants alloués
Recherche et innovation- Compétitivité des entreprises	FEDER	103.3 M€
Numérique	FEDER	53.0 M€
Transition énergétique	FEDER	49.0 M€
Changement climatique- prévention des risques	FEDER	15.2 M€
Environnement et patrimoine naturel	FEDER	131.5 M€
Accessibilité du territoire	FEDER	30.0 M€
Développement urbain	FEDER	27.6 M€
Surcoûts	FEDER	95.0 M€
Capital humain	FSE	69.0 M€
Insertion professionnelle des jeunes sans emploi ni qualification	FSE	20.4 M€
Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi	FSE	35.6 M€
Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi	FSE	42.9 M€
Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité	FSE	56.7 M€
Lutter contre l'abandon scolaire	FSE	7.8 M€
Administration	FSE	7.9 M€
Assistance technique FEDER	FEDER	21.0 M€
Assistance technique FSE	FSE	9.5 M€



Avancement de la programmation FEDER et FSE

Total maquette FEDER	Total programmé FEDER	Taux global de programmation (en %)
500.9 M€	123 M€	25 %

Total maquette FSE (Gestion Conseil Régional)	Total programmé FSE (Gestion Conseil Régional)	Taux global de programmation (en %)
85.3 M€	30 M€	36 %

Total maquette FSE (Gestion Etat)	Total programmé FSE (Gestion Etat)	Taux global de programmation (en %)
165 M€	45 M€	27 %

Programme FEADER

(Fonds européen agricole pour le développement rural)

Le programme de développement rural FEADER a été validé par la commission européenne. Il est doté de **174 M€ de fonds européens**.

Un nombre conséquent de besoins a été identifié et centré autour de 3 orientations stratégiques ventilées chacune en objectifs spécifiques. Ils sont décrits et ventilés selon les 6 priorités de l'Union pour le développement rural et des 18 sous-priorités correspondantes, ainsi que des 3 objectifs transversaux que sont l'innovation, la protection de l'environnement et l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.

- **Orientation stratégique 1** : Favoriser un environnement économique plus compétitif et favorable à l'innovation. Cette orientation est bâtie sur les besoins prégnants des secteurs agricole, agro-alimentaire et forestier en matière d'investissements productifs, d'infrastructures tout en favorisant l'innovation, la gestion des risques et la structuration des filières.
- **Orientation stratégique 2** : Augmenter l'emploi par des mesures de renforcement et d'adaptation des compétences en s'inscrivant dans des dynamiques de promotion territoriale. Le programme de développement rural Guadeloupe-Saint-Martin accorde une importance particulière à l'acquisition de compétences idoines tout en l'inscrivant dans une dynamique positive du secteur agricole en matière d'installation. Il convient également de conforter les zones rurales en matière d'emploi, d'activités économiques et de services.
- **Orientation stratégique 3** : Soutenir une économie soucieuse des milieux et ressources naturelles, à faible émission de CO2 Par l'innovation environnementale et le transfert de nouvelles pratiques. Le développement des secteurs agricole, agro-alimentaire et forestier et les orientations prises en la matière doivent être construits sur des concepts de protection de l'environnement et du programme.

Avancement de la programmation FEADER

Total maquette FEADER	Total programmé FEADER	Taux global de programmation (en %)
174 M€	53 M€	30 %



Programme FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)

Le programme FEAMP pour la pêche est un programme national qui a été adopté le 3 décembre 2015 par la commission européenne. Le volet régional est doté de 9.9 M€.

Mesures régionales	Enveloppe affectée (en euros)
30 - Diversification et nouvelles formes de revenu	1 200 000 €
31 - Aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs	100 000 €
32 - Santé et sécurité	500 000 €
38 - Limitation de l'incidence de la pêche sur le milieu marin et adaptation de la pêche à la protection des espèces	500 000 €
41.1 a - Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique (motorisation)	1 192 837 €
41.1 c Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique (études nouveaux systèmes de propulsion ou coque)	500 000 €
43.1 - Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris	1 000 000 €
43.3 - Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris	500 000 €
48.1 a b c d f g h - Investissements productifs en aquaculture	1 300 000 €
50 c - Promotion du capital humain et de la mise en réseau en aquaculture / mise en réseau	200 000 €
62 63 64 - Développement local mené par les acteurs locaux	500 000 €
68 c - Mesures de commercialisation / promouvoir la qualité et la valeur ajoutée	500 000 €
68 e - Mesures de commercialisation / traçabilité des produits	200 000 €

69 - Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture	700 000 €
78R - Assistance technique	1 085 723 €

Avancement de la programmation

Total maquette FEAMP	Total programmé FEAMP	Taux global de programmation (en %)
9.9 M€	444 282 €	4,45 %

Des exemples de projet européen

Projet FEDER (Autorité de gestion Conseil Régional)



PORTEUR DE PROJET/ CONSEIL DEPARTEMENTAL



PLAN DE FINANCEMENT

COUT TOTAL

1 600 000 Euros

PART FEDER

960 000 Euros (60%)



PROJET/ REHABILITATION DE L'USINE D'EAU POTABLE DE MONTVAL

Le territoire de Baillif est alimenté par les usines de Bovis (1600 m³/j) et de Montval (1000 m³/j). Le sud de la commune de Vieux Habitants est alimenté par l'usine de Vanibel- Le Neuf (production d'environ 800 à 1000 m³/j).

Une petite unité existe également route de Saint-Louis. Depuis quelques années, plusieurs problèmes se posent :

- Il manque plus de 600 m³/j pour assurer le besoin de l'usine de Montval. Les coupures sont donc quotidiennes pour les abonnés
- L'usine de Montval produit 30% de sa capacité nominale en raison de l'absence d'équipement depuis sa conception (décantation en tête, réserve d'eau brute), du besoin de renouvellement d'équipement (membranes dégradées)
- Les équipements de l'usine de Vanibel-le-Neuf sont en fin de vie. Le filtre à sable sous pression menace de se rompre à tout moment ce qui priverait tout le sud de la commune de Vieux-Habitants d'alimentation sans secours immédiat possible.
- En étiage, le captage de Montrepos est insuffisant pour répondre au besoin de Vanibel et de Montval
- L'usine de Bovis est de conception similaire à Vanibel et doit être reprise. Elle est située au cœur d'un quartier résidentiel. Elle n'est constituée que d'une filtration sur sable (sans décantation) et d'une chloration.
- Les équipements de régulation de pression sont en mauvais état ou en nombre insuffisant.

Le système de production d'eau manque de cohérence dans son ensemble : 4 usines sont alimentées par deux ressources et alimentent un territoire géré par une seule collectivité.

Le projet consiste à revoir l'organisation et les moyens de production sur le périmètre Baillif et du sud de Vieux Habitants afin de rétablir le service et de garantir la pérennité des moyens de production. Il s'agit donc de :

- Créer une nouvelle usine de 200 m³/h à Saint Louis en remplacement des usines de Bovis et du centre de vacances
- Réhabiliter l'usine de Montval (200 m³/h) et supprimer l'usine de Vanibel-le-Neuf
- Revoir le périmètre des deux usines : desservir le bas de l'usine de Montval par la nouvelle UDI Saint Louis et alimenter l'usine de Vanibel par l'usine de Montval.





PLAN DE FINANCEMENT

COUT TOTAL

1 038 685 Euros

PART FSE

578 613 Euros (55%)



PROJET/ ATELIER CHANTIER D'INSERTION MENUISERIE

Ce chantier d'insertion a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes (adultes) les plus éloignées du marché. Ce projet "ACI menuiserie" a pour objet la fabrication de meubles selon les méthodes d'assemblage traditionnelles qui sont peu ou pas enseignées à ce jour en Guadeloupe. Ce chantier s'inscrit donc dans une démarche d'insertion innovante mais aussi de développement durable.

Il s'agit de :

En ce qui concerne l'insertion sociale et professionnelle :

- ° permettre à 12 personnes de reprendre une activité en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), les mettre en situation de travail pour améliorer l'employabilité de ces salariés, de passer leur titre professionnel en menuiserie.
- ° acquérir, développer les compétences techniques, consolider des compétences et pratiques professionnels, de mettre en avant des savoirs faire et savoirs être
- ° accompagner socialement et professionnellement les bénéficiaires

En ce qui concerne le support d'insertion :

- ° Ameublement des différents bâtiments de la Gravelière à Vieux-Habitants

Résultats attendus : Consolidation des acquis professionnels, capitalisation des pratiques

* 40 % de sortie dynamique :

- 25 % en formation qualifiante ou diplômante
- 10 % en emploi
- 5 % d'accompagnement selon des critères sociaux



Les programmes européens 2007-2013

Les programmes européens 2007-2013 ont été clôturés en 2016. Cette clôture est en cours d'examen par la commission européenne. Au titre de ces programmes, près de 875 millions d'euros ont été alloués à la Guadeloupe et à Saint- Martin pour financer des projets qui relèvent :

- du FEDER pour **542 millions** d'euros,
- du FSE, pour **185 millions** d'euros,
- du FEADER pour **143 millions** d'euros
- du FEP pour **5 millions** d'euros.

...et une programmation proche de 100% des crédits alloués par l'Union européenne

FSE	
Montant dotation FSE initiale	185 millions d'euros
Montant FSE attribué	180 millions d'euros
820 projets financés	
119 bénéficiaires distincts (dont les 2/3 d'entreprises et d'associations)	
soit un taux de programmation de 97 %	

FEDER	
Montant dotation FEDER initiale	542 millions d'euros
Montant FEDER attribué	519 millions d'euros
894 projets financés	
soit un taux d'avancement de 96 %	

FEADER	
Montant dotation FEADER initiale	143 millions d'euros
Montant FEADER attribué	130 millions d'euros
12 786 projets financés	
soit un taux d'avancement de près de 91 %	

